



780, BOULEVARD DOLLARD
OUTREMONT, MONTRÉAL
(QUÉBEC) H2V 3G5
514.273.9521
STANISLAS.QC.CA

MONTRÉAL

À Montréal, le vendredi 28 mai 2021

Objet : Vaccination des 12-17 ans

Chers parents, chers responsables,

La vaccination des 12- 17 ans est une priorité pour la Santé Publique.

Deux possibilités seront offertes aux familles :

- La vaccination autonome : Les familles peuvent prendre rendez-vous pour accompagner leur enfant lors de rendez-vous en soirée ou en fin de semaine, rendez-vous disponibles dès à présent (<https://portal3.clicsante.ca>)
- La vaccination sur le temps scolaire : la période de vaccination est offerte pour notre école du 8 au 11 juin 2021. Le centre de vaccination désigné pour le Collège Stanislas se situe sur le site du campus MIL de l'UDM. Le déplacement des élèves du collège vers le centre de vaccination sera organisé et encadré par le personnel du collège et se fera à pied. Les équipes de la Santé publique prendront en charge les élèves le temps de la vaccination. L'organisation des journées de vaccination des élèves du collège vous sera transmise en début de semaine prochaine.

Pour rappel, le consentement des parents est obligatoire pour pouvoir procéder à la vaccination des 12-13 ans. A compter de 14 ans, c'est le jeune qui donne lui-même son consentement, consentement dans ce cas non formalisé par écrit en amont de la vaccination. Par ailleurs, il est nécessaire d'avoir 12 ans le jour de la campagne pour pouvoir se faire vacciner.

Nous vous conseillons d'aborder ce sujet avec votre enfant et de vous assurer qu'il est à l'aise pour recevoir sa vaccination avec son groupe classe, sans votre présence. Vous trouverez des informations à ce sujet en pièce jointe (cf pj 4).

Dès lors, nous vous demandons dans un premier temps de compléter le sondage sur Pronote indiquant si vous souhaitez (vous et votre enfant) que ce dernier se fasse vacciner sur le temps scolaire (cf pièce jointe 3). Nous vous prions de tous y répondre (oui ou non) afin de connaître précisément les flux d'élèves concernés, information nécessaire à la Santé publique afin d'organiser l'opération. Vous pouvez répondre à ce sondage dès maintenant et ce **jusqu'à dimanche 30 mai minuit**, cette information devant être remontée lundi 31 mai en début de journée à la direction de la santé publique. Attention, si vous ne répondez pas favorablement à ce sondage, votre enfant ne pourra se faire vacciner dans le cadre du collège.

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire de consentement (cf pièce jointe 2) à compléter par les parents pour les élèves de 12 et 13 ans, formulaire que vous déposerez sur Pronote selon la procédure indiquée (cf pièce jointe 3) avant mercredi 1 juin et dont vous imprimerez une copie pour donner à votre enfant le jour de la vaccination.

Nous vous donnerons davantage d'informations sur les modalités organisationnelles dans les prochains jours.

Je vous prie de recevoir mes plus sincères salutations.

Louis CEUNEBROUCKE

Principal adjoint- Directeur des études
Collège STANISLAS, Montréal